

Temps ordinaire - 29e Semaine: Dimanche (A)

Texte de l'Évangile (*Mt 22,15-21*): Les pharisiens se concertèrent pour voir comment prendre en faute Jésus en le faisant parler. Ils lui envoient leurs disciples, accompagnés des partisans d'Hérode: «Maître, lui disent-ils, nous le savons: tu es toujours vrai et tu enseignes le vrai chemin de Dieu; tu ne te laisses influencer par personne, car tu ne fais pas de différence entre les gens. Donne-nous ton: Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à l'empereur?». Mais Jésus, connaissant leur perversité, riposta: «Hypocrites! Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve? Montrez-moi la monnaie de l'impôt». Ils lui présentèrent une pièce d'argent. Il leur dit: «Cette effigie et cette légende, de qui sont-elles? —De l'empereur César», répondirent-ils. Alors il leur dit: «Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu».

«Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu»

Abbé Antoni POU OSB Moine de Montserrat
(Montserrat, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, on nous présente pour notre considération, une citation de Jésus très connue: «Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu» (*Mt 22,21*).

Il ne nous serait pas possible de comprendre le sens de cette phrase sans tenir compte du contexte dans lequel Jésus la prononce: «Les pharisiens se concertèrent pour voir comment prendre en faute Jésus en le faisant parler» (*Mt 22,15*), mais Jésus a vu leur ruse (cf. v. 18). Ainsi sa réponse est bien réfléchie. En l'entendant, les pharisiens ont été pris au dépourvu, car ils ne s'attendaient pas à une réponse de ce genre. Car s'il avait été contre César ils auraient pu l'accuser; et s'il avait été en faveur de l'impôt ils seraient partis satisfaits de leur astuce. Mais Jésus, sans parler directement contre César a tout mis en perspective: il faut donner à Dieu ce qui est

à Dieu, et Dieu est Maître de tout, y compris les pouvoirs du monde.

César, comme tout homme politique, ne peut pas exercer un pouvoir arbitraire, car son pouvoir lui est donné en "gage" ou en garantie: comme les serviteurs de la parabole des talents; ils doivent répondre au Seigneur de l'usage qu'ils ont fait des talents qu'ils ont reçus. Dans l'Évangile de saint Jean, Jésus dit à Pilate: «Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi si tu ne l'avais reçu d'en haut» (Jn 19,10). Jésus ne veut pas se présenter comme un agitateur politique mais il remet, tout simplement, les choses à leur place.

L'interprétation faite parfois de Mt 22,21 est que l'Église ne doit pas se "mêler des questions politiques", mais s'occuper uniquement du culte. Mais cette interprétation est fautive, car s'occuper de Dieu n'est pas seulement s'occuper du culte, mais se préoccuper également de la justice, pour les hommes, qui sont des fils de Dieu. Prétendre que l'Église doit rester dans les sacristies, qu'elle ferme les yeux et les oreilles et demeure en silence face aux problèmes d'ordre moral et humain de notre époque, est, en effet, enlever à Dieu ce qui est à Dieu. «Une tolérance qui accepte Dieu uniquement en tant qu'opinion privée, mais qui l'enlève du domaine public (...) n'est pas tolérance, mais hypocrisie» (Benoît XVI).

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

•

« La pièce de monnaie de César est en or, c'est là que son image est gravée ; la monnaie de Dieu c'est l'homme, où est figurée l'image de Dieu ; donc donnez vos richesses à César et gardez la conscience de votre innocence pour Dieu » (Saint Hilaire de Poitiers)

•

« La consécration prioritaire à Dieu et l'espérance en Lui n'impliquent pas une fuite de la réalité, mais encore plus une façon de rendre de manière efficace à Dieu ce qui Lui appartient » (François)

•

« Le citoyen est obligé en conscience de ne pas suivre les prescriptions des autorités civiles quand ces préceptes sont contraires aux exigences de l'ordre moral, aux droits fondamentaux des personnes ou aux enseignements de l'Évangile (...) » (Catéchisme de l'Église Catholique, n°

2242)